

Commune de
TOMBLAINE

Bulletin Municipal
Septembre 2016



SOMMAIRE

- P.1 Job Durup, une fierté pour Tomblaine
- P.1 Vos élus
- P.2 La jeunesse est une chance
- P.7 Les seniors une priorité
- P.9 Emploi
- P.10 Vie culturelle et festivités
- P.13 Braderie et Fêtes des voisins
- P.14 Sport
- P.17 Environnement et Travaux
- P.18 Inauguration de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle
- P.20 Restructuration et agrandissement de la salle de gymnastique
- P.22 Le parc Georges Brassens
- P.24 Espace Naturel Sensible
- P.25 Fleurissements
- P.26 Sécurité-Civisme
- P.27 Finances
- P.27 Conseil Citoyens
- P.28 Grand Nancy Métropole
- P.29 Nouveau conciliateur
- P.29 Côte de veau Tomblaine
- P.29 Acquisition d'un véhicule Hybride
- P.30 Les nouveaux commerçants
- P.31 Nos médaillés
- P.32 Souvenirs
- P.32 Coordonnées des services municipaux
- P. 33 Tribune libre

Rédaction - documentation :

Mairie de Tomblaine

Responsable de la publication :

Hervé Féron

Crédits photos :

Mairie de Tomblaine, Service communication, Alexandre Huet, Jean-Pierre Laurency, Olivier Rambaut, Sophie Hoelter, Patrick Mion, Denis Kurt.

Conception graphique :

Service communication
Damla Aslan

Impression :

Diffusion : 4800 exemplaires
Dépôt légal n°949
Préfecture de Meurthe-et-Moselle

ÉDITO



Madame, Monsieur,

Notre pays vit une période particulièrement trouble, le terrorisme et l'obscurantisme tentent de faire en sorte que nous ne puissions plus vivre selon les valeurs qui sont les nôtres, celles de la République : « Liberté, Égalité, Fraternité ». La France, l'Europe et une grande partie de la planète, aujourd'hui, vivent dans la terreur, il appartient aux responsables politiques de trouver des réponses. Au niveau d'une commune comme Tomblaine, il me semble que les réponses sont la solidarité, la qualité du vivre ensemble et préserver nos libertés fondamentales tout en étant vigilants.

Les réponses passent aussi par l'Éducation Nationale et l'Éducation Populaire, nous avons le devoir de réapprendre à faire société ensemble. Dans le bulletin municipal qui vous est distribué à l'occasion de cette rentrée scolaire, vous pourrez constater l'importance de l'offre de service public à Tomblaine. Très souvent, l'expression « politique publique prioritaire » sera utilisée parce que nous sommes présents dans tous ces domaines, vos élus s'investissent, les services municipaux sont au service de la population, le service public est le garant des valeurs républicaines. Ensemble soyons vigilants mais soyons citoyens, c'est-à-dire, apprenons toujours à mieux nous connaître et acceptons sans cesse les différences dans les origines ou les façons de vivre des uns et des autres.

La République est notre force.

Hervé FÉRON

Maire de Tomblaine
Député de Meurthe-et-Moselle

Job Durupt, une fierté pour Tomblaine



Job Durupt, député-maire honoraire de Tomblaine était déjà Chevalier de la Légion d'Honneur, il a été promu au grade d'Officier sur proposition du Ministre de l'Intérieur en date du 28 mars 2016.

Samedi 11 juin, en présence de Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre, de sa famille et de très nombreux amis, cette médaille d'Officier de la Légion d'Honneur lui a été remise par Gérard Cureau, ancien Préfet de Région lors d'une manifestation de belle tenue.

Job Durupt a été élu au Conseil Municipal de Tomblaine pendant 42 ans, c'est l'engagement d'une vie. Maire pendant 30 ans, il a été le dernier Maire de Tomblaine du 20^{ème} siècle et le 1^{er} du 21^{ème} siècle.

Député, Conseiller Régional, Conseiller Général, Job Durupt a marqué la vie politique de la grande Région. Tous les intervenants ont souligné ses qualités humaines. Homme de conviction, il s'est engagé sans cesse pour les valeurs de la République, pour le progrès social et pour le développement de notre ville.

Job Durupt était accompagné de son épouse Janine Durupt qui, elle aussi, a été une grande militante politique qui a tant œuvré dans l'intérêt public.

C'est une juste reconnaissance que cette médaille de la Légion d'Honneur. Tomblaine est fière et tenait à dire merci à Job Durupt.

VOS ÉLUS

Le Maire

Hervé FERON

Député de Meurthe-et-Moselle,
Conseiller Métropolitain du Grand Nancy

Les adjoints

Jean-Pierre LAURENCY

1^{er} adjoint délégué à l'Urbanisme, aux Travaux, au Cadre de Vie et au Développement Durable.

Christiane DEFAUX

Adjointe déléguée à l'Enfance, à l'Accès au Savoir et à la Culture.

Jean-Claude DUMAS

Adjoint délégué à la Politique de la Ville, au Logement et aux Sports.

Denise GUNDELWEIN

Adjointe déléguée à la Solidarité et à l'Action Sociale.

Chantal GEORG

Adjointe déléguée à la Petite Enfance, à la Vie Associative et aux Fêtes et Manifestations.

Alexandre HUET

Adjoint délégué au Commerce, au Développement Économique, à la Communication et à la Citoyenneté.

Grégoire RUHLAND

Adjoint délégué aux Finances et au Développement Informatique.

Les Conseillers Municipaux

Serge STRACH

Henri SCHMITZ

Gérard ALBERT

Mireille DAFFARA

Roselyne LEBOEUF

Raymond LAUMONT

Denis HOELTER

Christiane ROL

Brigitte MION

Emmanuel ROSINA

Hinde MAGADA, Conseillère Métropolitaine du Grand Nancy

Laurent GRANDGEORGE

Jules GODIN

Nouna SEHILI

Séréna STEPHAN

Elsa UYANIK

Johanna JACQUES-SEBASTIEN

Monique BONIN

Mariette KAROTSCH

Alexandre AUFFRET

Anthony RENAUD



A Tomblaine, un habitant sur trois a moins de 19 ans ! C'est une chance pour Tomblaine, si nous sommes en capacité de faire en sorte que chaque jeune puisse s'épanouir et trouver sa place.

C'est pourquoi l'Éducation Populaire est une politique publique prioritaire, elle permet de proposer de la formation à la citoyenneté, le droit d'accès au sport, à la culture, aux vacances. L'offre d'activités et de projets collectifs portés par les personnels municipaux d'animation est très importante.

➔ Quelques exemples, quelques chiffres :

- 2800 jeunes ont moins de 19 ans sur 8600 habitants.
- Nous avons fait le choix que ces jeunes soient bien représentés au Conseil Municipal puisqu'aux dernières élections, un conseiller municipal sur quatre élus avaient moins de 25 ans.



Pendant l'année scolaire :

- Tomblaine dans ses associations compte plus de 2000 licenciés sportifs.
- Des centaines de jeunes dans les activités associatives.
- Dans les écoles :
 - un spectacle scolaire par trimestre,
 - 3 semaines de classes de neige pour tous les C.M.2,
 - de la gymnastique sportive pour tous les élèves de toutes les écoles élémentaires,
 - un cycle de formation canoë-Kayak pour les C.M.1,
 - un cycle de golf,
 - du C.P jusqu'au C.M.2, tous les enfants vont à la piscine.
- Le Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P) est gratuit à Tomblaine : 770 enfants y participent sur 890 scolarisés.
- En février 2016 : tous les enfants de C.E.2 - C.M.1 ont participé à des masterclasses de danse contemporaine encadrées par des professionnels.
- En mai 2016 : tous les enfants de C.M.2 ont participé à des masterclasses de Commedia dell'Arte encadrées par des professionnels.
- En 2016, 24 jeunes auront été formés au BAFA (diplôme d'animateur de centre de vacances), 10 jeunes ont été formés au PSP1 (secourisme) et ont été diplômés surveillants de baignade.

Pendant les vacances en juillet et en août, là aussi l'offre d'activités est diversifiée, originale et conséquente :

- Plus de 150 enfants sont partis en colonie en Italie.
- Le Centre de Loisirs (ALSH : Accueils de Loisirs Sans Hébergement) a réalisé 3600 journées enfants.
- 10 ados sont partis 10 jours en juillet en chantier jeunes international environnement-culture en Algérie.
- 24 jeunes musiciens et danseuses ont participé à l'opération « la Batucada de Tomblaine en Avignon » au mois de juillet.
- 12 ados en juillet et 12 autres en août ont animé le dispositif prévention canicule – solidarité personnes âgées (visite à domicile, portage d'eau en lien avec le CCAS).
- 375 demi-journées d'animations pour les ados

Emploi saisonniers

- 38 jeunes ont été employés comme animateurs à l'ALSH.
- Chaque année, 15 jeunes ont droit à un premier CDD de 3 semaines en été pour renforcer les services municipaux.
- Actuellement plusieurs jeunes sont en apprentissage ou en formation en alternance.
- Chaque année, des dizaines de jeunes viennent en stage dans les services municipaux dans le cadre de leur scolarité.

La Batucada de Tomblaine met le feu à Avignon



La colonie en Italie !



Sortie vélo au Centre de Loisirs



Avec l'A.N.E.J. (Association Nationale des Echanges entre Jeunes en Algérie), les jeunes Tomblainois avec des jeunes algériens ont nettoyé un site naturel chaque matin. Les après-midis étaient consacrés aux loisirs et aux visites culturelles.



Avec le soutien de



La Batucada et Tomblaine Danse au Festival d'Avignon



Cet été au Centre de Loisirs



Au Centre de Loisirs, tous les enfants et tous les adultes, animateurs, cuisiniers, directrice... ont formé une grande chaîne de solidarité en se tenant par la main et ont observé à midi une minute de silence et de recueillement en hommage aux victimes des odieux attentats de Nice du 14 juillet 2016.

Tomblaine Danse en Italie !

11 élèves de l'association Tomblaine Danse sont parties suivre un stage de danse en Italie à Puegnago del Garda dans les locaux de la colonie de l'Association d'Éducation Populaire de Tomblaine.

Un projet sportif et culturel monté grâce à une équipe de bénévoles dynamiques et motivés avec l'aide de la municipalité.

Au programme chaque jour, cours de danse sur la terrasse avec une vue panoramique sur la forêt, sorties culturelles à Vérone, Sirmione, Gardone Riviera, initiation à l'italien, baignade dans le Lac de Garde. Un séjour bien rempli et dans la bonne humeur.

Un superbe film a été réalisé par Patrick Mion.



Conseil Municipal des Enfants

Au cours de l'année passée, Jean-Claude Dumas, adjoint délégué à la Politique de la Ville, a réuni environ tous les deux mois le Conseil Municipal des Enfants.

Il a été proposé aux enfants des rencontres avec le Maire et les élus, des activités ludiques (des jeux sur le thème de la Citoyenneté en janvier 2016) et une sortie à l'Assemblée Nationale, le 5 mars 2016 sur la journée. Cette visite a rassemblé les 12 enfants élus et leurs parents ainsi que 9 enfants qui s'étaient portés candidats aux élections.

Les enfants ont participé aux manifestations patriotiques, du 11 novembre 2015 et du 8 mai 2016. Ils ont lu les noms des combattants pour la France, la lettre d'un combattant de la guerre de 14-18, Emile Morin et le poème de Robert Desnos « ce cœur qui haïssait la guerre ».



Visite de l'Assemblée Nationale



Cérémonie Patriotique du 8 mai



Les seniors une priorité !

Et oui ! Tous comme les jeunes, les Anciens sont une priorité dans les politiques publiques à Tomblaine.

Une journée pas comme les autres



Le barbecue de l'année dernière, pour une première, avait rencontré un vif succès auprès de nos aînés, la Ville de Tomblaine avec le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de réitérer pour cette année 2016 ce barbecue géant. Organisé au Centre de Loisirs d'Art-sur-Meurthe, pour les résidents du Foyer Marcel Grandclerc et les adhérents de l'Amicale des Retraités et Personnes Agées de Tomblaine, plus de 150 personnes y étaient rassemblées, afin de partager ensemble un moment convivial, particulièrement important pour la qualité du vivre ensemble à Tomblaine et surtout pour les personnes âgées qui restent bien souvent une population isolée.

Après le repas, une petite promenade digestive dans ce très beau parc avec des chevaux, moutons etc... a été proposée.

De nombreux élus et personnels se sont mobilisés et impliqués pour préparer, servir les personnes âgées à table et faire de cette journée une belle réussite, riche en rencontres.

Croisière « le Beau Danube Bleu »



Deux années de suite, un séjour très original a été organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Tomblaine. Après les 49 retraités Tomblainois partis en 2015, 49 autres retraités ont participé à une croisière sur le Beau Danube Bleu en 2016 accompagnés de Denise Gundelwein, adjointe au maire. La ville de Tomblaine avait mis à disposition le bus municipal pour les trajets aller/retour Nancy/Strasbourg.

Les vacanciers ont pu profiter d'un magnifique bateau avec des chambres confortables, des repas de qualité ainsi que des visites et excursions enrichissantes, dans chacune des villes traversées.

Le voyage a démarré de Strasbourg, puis a continué vers Vienne (Autriche) pour admirer les superbes illuminations de cette ville puis Budapest (Hongrie) où une visite complète de la ville a été organisée.

Satisfaction unanime pour cette croisière de rêve !



Emploi



Service Municipal Emploi - Insertion

Le Service Municipal Emploi-Insertion, anciennement le Comité Local pour l'Emploi, a déménagé Place Ernest Renan (derrière la mairie).

Ce service a pour objectif d'accueillir, de renseigner les Tomblainois de tous âges, qui rencontrent des difficultés dans les démarches d'accès à l'orientation, à l'emploi, à la formation professionnelle. Les bénéficiaires du RSA y sont reçus pour un accompagnement personnalisé.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Service Municipal Emploi-Insertion

Place Ernest Renan - 54510 TOMBLAINE

Tél : 03 83 20 08 33 - e-mail : insertion@mairie-tomblaine.fr

Ouvert : du lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le Service Municipal Emploi-Insertion travaille en étroite collaboration avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour vous donner un service public de qualité.

Une belle réussite pour les « Rencontres de l'Alternance : Apprentissage et Formation Continue » à Tomblaine

Après le Salon de la « Promotion de l'Apprentissage » en 2014, la commune de Tomblaine a organisé le 29 avril 2016 les « Rencontres de l'alternance : Apprentissage et Formation continue ».

L'inauguration a eu lieu à 11 h 30 à l'Espace Jean Jaurès en présence d'Hervé Féron, Maire de Tomblaine, Député de Meurthe-et-Moselle, de Philippe Mahé, Préfet de Meurthe-et-Moselle, de Gilles Pecout, Recteur de Région et de l'Académie Nancy-Metz et de nombreuses autres personnalités.

Myriam El Khomri, Ministre de l'Emploi, a même participé activement à l'inauguration par visio-conférence, en échangeant en direct avec plusieurs acteurs de la manifestation sur les atouts de l'apprentissage.

Lors de cette manifestation, les visiteurs (scolaires, demandeurs d'emploi, tout public...) ont pu découvrir des centaines d'offres de formation, du CAP au Master, et plus de 200 métiers et rencontrer des représentants d'entreprises et de centres de formation d'apprentis (CFA). Des tables rondes d'échanges et d'informations ont également été proposées sur la thématique de l'apprentissage. Le monde professionnel et le corps enseignant se sont mobilisés pour informer et affiner au mieux les projets d'avenir, proposant ainsi de nombreuses démonstrations dans diverses branches professionnelles. De nombreux jeunes ont pu ainsi se tester sur les métiers proposés (pose de carrelage, cabine de simulation à la conduite d'engins agricoles, etc...)

L'accueil du public a été assuré avec professionnalisme par les élèves des lycées Arthur Varoquaux et Marie Marvingt de Tomblaine. Grand succès pour ce salon, avec une fréquentation de plus de 1400 jeunes sur toute la journée.

Un grand merci à tous les intervenants et participants.

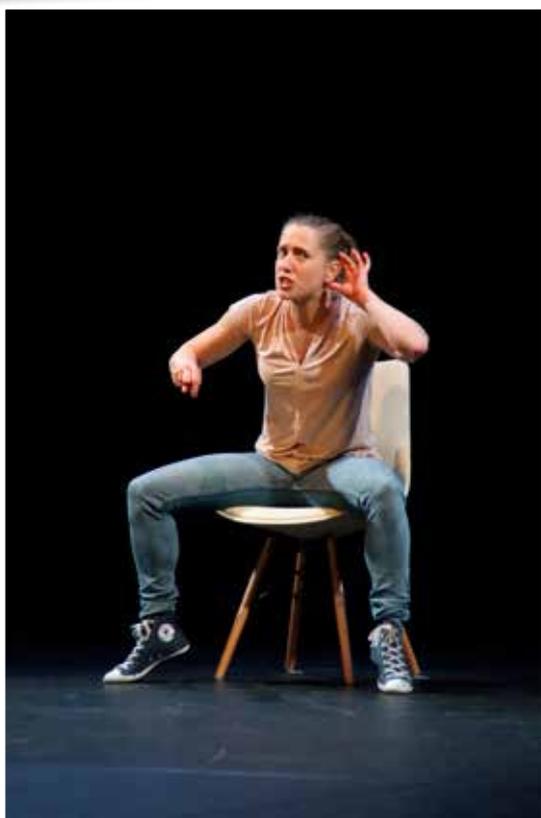


Vie culturelle et festivités

25 ans de théâtre, « Aux Actes Citoyens », image de marque pour Tomblaine !



Audrey Azoulay, Ministre de la Culture
et de la Communication



Le spectacle « Les chatouilles, ou
la danse de la colère » avec Andréa
Bescond, mis en scène par Éric Métayer
présenté dimanche 15 mai 2016 au
Festival Aux Actes Citoyens, a obtenu le
Molière "Seul en scène".

Pour ses 25 ans, le festival de théâtre de Tomblaine a marqué les esprits.

L'ouverture a eu lieu en présence de la comédienne Valérie Mairesse, la chanteuse Nicoletta et Thierry Frémont (seul comédien français qui a reçu un Emmy Awards en 2005, deux Molière en 2004 et 2015 et un César en 1988 !).

« Aux Actes Citoyens » a programmé « Les Chatouilles » écrit et interprété par Andréa Bescond et mis en scène par Éric Métayer. Huit jours plus tard, ce spectacle obtenait un Molière !

Virginie Hocq, Carlo Boso (ancien directeur du Carnaval de Venise et référence mondiale de Commedia dell'Arte), Henri Gougoud (la voix de « Marche ou rêve » sur France Inter, parolier de Barbara et de Claude Nougaro), Philippe Lelouche, Vanessa Demouy, Christian Vadim, David Brécourt ! Quelle distribution pour ce festival 2016 ! Mais on a pu voir aussi des Italiens (Teatro Picaro), des Belges (Les Baladins du Miroir), des Espagnols (Concerto a tempo d'umore), des Suédois (Homaj), de la Philo Foraine, des masterclasses pour tous les enfants de C.M.2, un vrai bouillon de culture !

Et la Ministre de la Culture, Audrey Azoulay ne s'y est pas trompée, puisqu'elle a réussi à s'éclipser du festival de Cannes le jeudi 19 mai pour venir souhaiter un bon anniversaire au festival « Aux Actes Citoyens »... un honneur pour Tomblaine

Rien que de l'exceptionnel !



Ouverture du festival en présence de Valérie Mairesse,
Nicoletta et Thierry Frémont



Lauriers des collectivités locales 2016



De gauche à droite : Hervé FERON, Agnès FERON, Présidente du Festival de Théâtre, Christiane DEFAUX, adjointe au maire déléguée à la Culture et Jean-Pierre PERNAUT.

Pour la première cérémonie des « Lauriers des collectivités locales » organisée par l'Est Républicain, le Républicain Lorrain et Vosges Matin, c'est à la Ville de Tomblaine qu'a été décerné le trophée « coup de cœur » pour sa politique culturelle et plus particulièrement le festival de théâtre « Aux Actes Citoyens ».

Mercredi 25 mai au Zénith de Nancy, ce trophée a été remis par Jean-Pierre Pernaut, le sympathique présentateur du Journal Télévisé de 13 heures sur TF1. À cette occasion, la ville de Tomblaine a été la seule commune de la Communauté Urbaine du Grand Nancy qui a été nommée deux fois (une fois pour la culture et une fois pour le festival) et la seule ville du Grand Nancy qui a été récompensée.

Une belle reconnaissance à partager largement avec les nombreux bénévoles d'Aux Actes Citoyens et avec les employés municipaux de la ville de Tomblaine.

Sandor Kiss lié à l'histoire de Tomblaine



Sandor Kiss, artiste et artisan, d'origine Hongroise, son histoire personnelle a fait de lui un militant permanent de l'imagination et de la liberté d'expression. Toute matière devenait entre ses mains un mode d'expression capable de traduire une quintessence visible de ce que la nature et les hommes recèlent d'âme et de mystère.

Job Durupt avait remarqué cet immense talent et avait souhaité que Tomblaine en pleine évolution soit marquée de l'empreinte de Sandor Kiss. Ainsi, la Fontaine Signal, Place François Mitterrand, le Kiosque du Bicentenaire de la Révolution, le Rond-point 2000, le timbre sculpté sur le bâtiment de la Poste, la fresque en PVC dans la Salle des Fêtes ou encore à la Mairie la superbe Marianne, la fresque en bois dans la salle des mariages et un vitrail peint en plexiglass sont les œuvres de Sandor Kiss.

Une exposition de ses œuvres et de celles d'Amilcar Zannoni, « le mineur devenu sculpteur de fer » a été proposée au public à Tomblaine aux mois de mai et juin. Le vernissage a été un grand moment d'émotion en présence de Nina Kiss et sa famille, Job Durupt, Marcel Cordier, écrivain, Remy Vidili, Maire de la commune de Moutiers et son adjoint, Michel Piovesan et Alain Briganti, Président de l'association « Atelier d'Amilcar Zannoni, sculpteur de Fer ».





Chantal Georg, Adjointe au Maire



Braderie

La braderie commerciale, rendez-vous annuel très apprécié des Tomblainois, s'est déroulée le jeudi 5 mai 2016 au centre-ville. Dans une ambiance conviviale et musicale, le Conseil Municipal et Monsieur Job Durupt, ont fait le tour des stands.

Chaque année, cette manifestation accueille plus d'une centaine d'exposants. De 6 h à 18 h, les visiteurs ont pu flâner dans les rues de Tomblaine et faire de bonnes affaires auprès des commerçants sédentaires et non-sédentaires.

Une journée de plaisir et de détente à passer en famille ou entre amis pour faire quelques emplettes !

Là encore, il nous faut remercier chaleureusement les services techniques de la ville et les bénévoles du Comité des Fêtes qui se mobilisent très tôt le matin pour une bonne organisation, pilotés par les adjoints au maire, Chantal Georg et Alexandre Huet.



Fêtes des Voisins



Rue Pablo Neruda



Rue Clara Malraux



Rue Paul Verlaine

Depuis plusieurs années la « Fête des Voisins » est devenue une véritable tradition. A Tomblaine, les habitants se sont mobilisés dans de nombreux quartiers et cette fête est devenue un rendez-vous incontournable. Parce qu'elle est facile à organiser, parce qu'elle permet de se parler, de se connaître entre voisins et puis aussi de faire la fête simplement.

La municipalité répond toujours favorablement aux demandes de prêt de matériel (tables, bancs,...) et de mise en sécurité des lieux (arrêté de circulation, barrières,...).

Le maire et les élus sont toujours heureux de répondre aux invitations faites par « les voisins ».



Rue Ambroise Croizat

Sport

Soirée de récompenses pour les jeunes sportifs Tomblainois



Tous les 2 ans, la ville de Tomblaine met à l'honneur ses jeunes sportifs, on le sait, Tomblaine est une ville dynamique, jeune et sportive. C'est la ville qui concentre le plus d'installations sportives en Meurthe-et-Moselle, qu'elles soient communales, communautaires ou régionales (stade Marcel Picot, stade Raymond Petit, Maison Régionale des Sports, COSEC, piscine du Lido, base de canoë kayak, Espace Jean-Jaurès...)

La ville de Tomblaine a organisé deux départs d'étape du Tour de France cycliste en 2012 et 2014. Elle compte aujourd'hui 8673 habitants pour 42 associations Tomblainoises et 2250 licenciés sportifs dans des clubs tomblainois.

Cette soirée de récompenses a été honorée par la présence du footballeur Youssouf Hadji (63 sélections en équipe nationale du Maroc, 16 buts et finaliste de la Coupe d'Afrique des Nations en avril 2014, 2^{ème} buteur de l'histoire de l'ASNL derrière Platini), le basketteur du SLUC Nancy Benjamin Sene, Mehdy Bouanane, Champion du Monde de Kickboxing, l'animateur-télé Marc Emmanuel et l'humoriste Julien.

De nombreuses récompenses ont été distribuées et pour cause, Tomblaine compte :

- 24 titres de vice-champions de Lorraine
 - 41 titres de champions de Lorraine
 - 8 titres de vice-champions de France
 - 33 titres de champions de France
 - 4 titres de champions d'Europe
 - 1 place de 3^{ème} en championnat du monde
 - 2 titres de vice-champions du monde
 - 3 titres de champions du monde
 - 4 sélectionnés olympiques
- Et ... 1 champion du Cambodge !

Tous ces jeunes sont soit tomblainois, soit non-tomblainois mais évoluant dans des clubs tomblainois. C'est là, le résultat d'une politique éducative et sportive.

La soirée entrecoupée de démonstrations prestigieuses et animée par le Jazz Blues-Sax-Ensemble a été festive.



Remise de trophée à Pierre Houin, qui habitait Tomblaine, Place Ernest Renan, 2 mois avant les Jeux Olympiques de Rio où il a décroché la médaille d'or en aviron.



Démonstration du club de Taekwondo de Tomblaine



De gauche à droite : Youssouf Hadji, 2^{ème} buteur de l'histoire de l'ASNL derrière Platini, Hervé Féron et Marc-Emmanuel



Mehdi Bouanane, champion du monde de kick-boxing et Doriana Laurino, double championne de France de kick-boxing.

Tomblaine éligible au dispositif « Tous Prêts »

Lors de la cérémonie de récompenses aux jeunes sportifs tomblainois, le mercredi 1^{er} juin, le Maire Hervé Féron a annoncé que la ville de Tomblaine avait été labellisée par la Fédération Française de Football et le Ministère de la Ville et des Sports dans le cadre du dispositif « Tous Prêts ».

C'est ainsi que Jean-Claude Dumas, adjoint au Maire, délégué aux sports, s'est rendu mardi 31 mai à Strasbourg, pour recevoir des mains même du Ministre des sports, Patrick Kanner 32 invitations pour que des jeunes Tomblainois puissent assister à des matches de l'Euro 2016.

Un groupe de 10 filles, s'est rendu le lundi 13 juin au stade de France pour assister au match Irlande-Suède, avec bien-sûr le mythique Zlatan.

Et puis, samedi 25 juin, ce sont 22 garçons qui sont allés à Saint-Etienne, pour assister à un match des 8^{èmes} de finale : Suisse – Pologne.

Toujours dans le cadre de l'Euro 2016, la ville de Tomblaine a été la seule commune en Lorraine avec Metz qui a organisé une fan-zone pour tous les matches de l'équipe de France pendant cet Euro 2016.

Les supporters étaient invités à s'habiller en bleu.

La vente et la consommation d'alcool étant interdites, il n'a eu aucun débordement.

Chaque fois la soirée était conviviale et festive.



"Allez la France" Tous supporters !



Environnement, développement et travaux

Réhabilitation des immeubles mmH Paix.

En accompagnement de la campagne de ravalement des façades lancée sur certains quartiers par la commune en liaison avec la SPL Grand Nancy Habitat et visant les habitations des particuliers, Meurthe et Moselle Habitat a décidé de manière volontariste de procéder à une réhabilitation des immeubles de l'avenue de la Paix.

A l'exception des entrées en copropriété (25, 25 bis et 33, 33 bis) qui ne connaîtront que des travaux de peinture sur façades et volets, les autres immeubles feront l'objet d'aménagements plus conséquents avec l'isolation thermique extérieure des façades, le remplacement des fenêtres, la reprise des ventilations intérieures, la rénovation des communs ...

A l'issue de ces travaux qui devraient se poursuivre jusqu'à la fin de cette année, ce quartier va retrouver une image plus moderne et esthétique participant ainsi à la poursuite de l'embellissement de la commune.

Avant



Après



Un petit cabanon ...



Touche supplémentaire à l'aménagement des jardins communaux de la rue Verlaine, des abris de jardins en bois achetés par la ville, ont été installés par les services techniques au printemps 2016 sur les 17 parcelles que compte cet espace.

A ces nouvelles structures permettant un rangement plus rationnel des outils et matériaux divers nécessaires au jardinage, ont été accolés à l'arrière, des récupérateurs d'eau de pluie de 300 litres s'ajoutant aux 2 cuves de 1 m³ et 1,5 m³ installées précédemment.

Rappelons que la ville est propriétaire des terrains, elle a financé les clôtures, les cabanons, les récupérateurs d'eau de pluie, les deux cuves mises à disposition.

Les utilisateurs sont locataires pour 6,10€ par an en contrepartie du respect du règlement mis en place par la commune.

Il reste maintenant à chacun de s'adonner à sa passion du jardinage

C'est un bel exemple d'intégration des jardins ouvriers dans la ville pour le jardinage mais également pour le lien social et la convivialité.

Inauguration de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Tomblaine



Voltaire disait : « j'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé », cette phrase a été scellée dans la première pierre de cette Maison de Santé, posée le 27 février 2015.

Cette idée de réalisation de Maison de Santé Pluriprofessionnelle avait été suggérée en 2009 par des habitants en réunion publique puis par des médecins généralistes, parce qu'ils en ressentaient la nécessité.

Il a fallu une certaine opiniâtreté de la part de la ville de Tomblaine et des professionnels de santé qui se sont mobilisés pour convaincre tous nos partenaires. Nous avons bénéficié de l'appui personnel de la Ministre de la Santé et du Ministre de la Ville et nous avons pu nous appuyer sur le savoir-faire des services préfectoraux et ceux de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour, tout d'abord, obtenir un agrément de l'ARS et ensuite mener à bien ce projet dans les délais que nous nous étions impartis.



Marisol Touraine, Ministre de la Santé inaugure la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Tomblaine

Le 22 novembre 2013, Monsieur le Préfet de la Région Lorraine et Monsieur le Directeur Général de l'ARS écrivaient « réuni en séance plénière le 4 octobre dernier, le comité reconnaît la haute qualité de votre dossier, il considère que celui-ci, inscrit dans un programme global de rénovation urbaine, apporte une réponse opportune et pertinente au soutien à l'accès à la santé de populations vulnérables résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, c'est pourquoi le comité émet un avis très favorable sur le projet de santé et valide sans réserve le plan de financement prévisionnel présenté. Le comité se félicite de la forte volonté de partenariat des praticiens engagés dans le projet ».



Et si le projet est aujourd'hui abouti c'est grâce à la particulière implication des professionnels de santé qui se sont complètement approprié le projet de soin, avec une approche territoriale cohérente et une complémentarité de l'offre de soin.

Fonctionnelle et esthétique, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Tomblaine, à proximité d'arrêts de deux lignes de bus, de pistes cyclables et de nombreuses places de stationnement, permet une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

L'organisation des circulations, la sectorisation des cabinets médicaux avec des points d'attente, une salle de réunion et un espace convivialité qui permettent aux professionnels de santé de se rencontrer, tout a été parfaitement pensé. Le développement durable a été une priorité. Les façades et la toiture végétalisées, les puits d'éclairage naturel, les éléments de façades en produits recyclés, la pompe à chaleur et la géothermie ou encore le revêtement de sol naturel et recyclable aux propriétés antibactériennes, antiallergiques et antifongiques.

C'est la plus importante Maison de Santé Pluriprofessionnelle en milieu urbain de la Région Grand Est, elle réunira 24 professionnels de santé et un laboratoire d'analyses médicales.

Ainsi, après une ouverture au public le 2 mai 2016, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Tomblaine a été inaugurée officiellement en présence de Mme Marisol Touraine, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé le 16 juin 2016 et de tous les co-financeurs (Conseil Régional, Conseil Départemental, Métropole du Grand Nancy).



Restructuration et agrandissement de la salle de gymnastique de l'Espace Jean Jaurès



Coups de masses et coups à boire...

Manifestation originale à Tomblaine, jeudi 8 septembre, pour le lancement de la démolition de l'ancienne salle de gymnastique avant travaux. Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle honorait cette rencontre de sa présence (l'État est le premier partenaire de la Ville pour accompagner tous ses investissements dans le Quartier Prioritaire Politique de la Ville), ainsi que Frédéric Maguin, Vice-Président du Conseil Départemental, représentant le Président Mathieu Klein. De nombreux parents, gymnastes, partenaires, élus locaux étaient présents ainsi que le Maître d'œuvre M. Poignon.

Les travaux consisteront en une restructuration complète du bâtiment pour la partie accueillant la gymnastique, l'agrandissement de la surface (de 320m² à 700m²), l'augmentation du nombre d'agrès, l'installation d'un praticable et de fosses de réception. Ils permettront aussi une meilleure accessibilité : accueil des visiteurs (jusqu'à 150), et notamment des personnes à mobilité réduite.

Ces travaux dureront 12 mois pour un montant TTC de 1 447 900 €.

Sous forme de clin d'œil, la manifestation a consisté à ce qu'un petit gymnaste avec une petite masse et une grande gymnaste avec une grande masse, tous les deux casques de chantier sur la tête, entreprennent la démolition du mur. C'est Romain Cavallero, Tomblainois, Champion de France Avenir (11 ans) et Océane Grandclerc, Tomblainoise, 3^{ème} du Championnat de France National B (13 ans), qui ont entrepris cette démolition. Pour être honnête, ils ont eu besoin d'un coup de main de leurs entraîneurs, Boris Noack et Camille Hoelter puis les spectateurs ont eu le droit à une belle démonstration du club Rondade Salto.



Volumétrie Avant Travaux



Volumétrie Après Travaux



Comme tous les ans, ce club a remporté de nombreux podiums. Une équipe de garçons est Championne de France National A (10-11 ans), 19 gymnastes garçons et filles ont été qualifiés en individuels aux championnats de France, un titre de Champion de France, deux Vice-Champions de France et quatre places de 3^{ème} ont été remportés par le club. Les gymnastes Tomblainois ont participé à différents stages avec l'équipe de Lorraine et le collectif France tout au long de l'année, ils représentent le quart du groupe de préparation des Jeux Olympiques 2024. Boris Noack fait partie des entraîneurs des groupes France pour les stages. Le président Denis Hoelter et les entraîneurs Sophie Hoelter, Boris Noack, Camille Hoelter, Dylan Hoelter et Damien Noblet sont particulièrement performants. Rondade Salto est identifié PES (Parcours Excellence Sportive) et club formateur en lien avec le CREPS et le comité régional. Sophie Hoelter enseigne la gymnastique dans toutes les classes de toutes les écoles élémentaires de Tomblaine et le club est en partenariat avec le collège Jean Moulin dans le cadre de classes sportives.

Avec de tels résultats, il fallait une belle salle d'entraînement. Ce sera le cas dans 12 mois.

Après les coups de masses, tout le monde a partagé le coup à boire.





Un nouveau parc public a été ouvert à la population, rue Victoire Daubié, au cœur de Tomblaine le 16 juillet 2016. Il a été réalisé dans le cadre de la Z.A.C. avec le Grand Nancy Métropole et l'aménageur la SOLOREM. Cette ouverture a été repoussée en raison de retards pris par les entreprises, des réserves ayant été posées sur les travaux dont il fallait revoir la mise en œuvre. Les conditions météorologiques avaient également compliqué la végétalisation (canicule de l'été 2015 ou encore le printemps 2016 pendant lequel il a plu quasiment tous les jours).

Des panneaux réglementant l'ouverture du parc sont apposés à l'entrée. Y sont listées les différentes interdictions ainsi que les heures d'ouverture au public. Il sera important que chacun se comporte de façon citoyenne et responsable pour que ce parc soit préservé, protégé.

C'est un espace public et naturel qui vous est offert, c'est une chance pour Tomblaine.

Le choix de la biodiversité

Avec le Grand Nancy, la ville de Tomblaine a fait le choix de la biodiversité. On trouve dans ce parc des plantes aquatiques installées naturellement : joncs, roseaux, ... Ou d'autres qui ont été plantées : nénuphars, ... Des essences d'arbres diverses, des végétaux types (qui n'ont pas subi de transformation), des plantes régionales : érables, bouleaux, saules pleureurs, aulnes, ... Des pelouses permettent de jouer ou de s'asseoir au bord de l'eau, entourées de plantations arbustives à feuillages persistants ou à feuillages fleuris.

Les services municipaux travaillent sur un projet pour compléter ces plantations avec des espèces plus rares, variées de par leurs formes et leurs couleurs.

La faune est également diversifiée et, très rapidement, a investi les lieux naturellement. On y trouve donc des canards, des cygnes, des poules d'eau, des foulques, des grenouilles, des libellules, des hirondelles... Cinq nichoirs pour oiseaux, fabriqués par les enfants du Centre de Loisirs, ont été installés par les services municipaux.

Une démarche résolument écologique

Tomblaine se développe. Sur la Meurthe, l'île de l'Encensoir et l'île du Foulon constituent 17 hectares de poumon vert au milieu de l'agglomération. La ville de Tomblaine a réussi à faire classer ce site en Espace Naturel Sensible (ENS). Tomblaine se réapproprie progressivement la nature dans la ville. La Maison de Santé Pluriprofessionnelle est végétalisée sur la toiture comme sur ses façades extérieures. Aujourd'hui, ce parc dans votre quartier contribuera à cette démarche résolument écologique.



Le choix du nom

Nous ne voulions pas que l'on continue à l'appeler « le Parc de la ZAC », il fallait vite perdre cette habitude. Nous avons beaucoup hésité pour lui trouver un nom et nous avons pensé à « La grand-mare des canards ». Pourquoi ?

D'abord en référence à Georges Brassens, grand poète, chanteur, pamphlétaire.

L'expression « La grand-mare des canards » est tirée de la chanson de Georges Brassens « Les copains d'abord » et comme ce parc sera un lieu d'agrément, de rencontres, de convivialité, il y avait là une logique.

Mais plus encore, dès que ces plans d'eau ont été créés, nous avons eu la surprise de voir que des canards y ont élu domicile spontanément. Nous avons donc décidé d'appeler ce parc, le parc Georges Brassens – « La grand-mare des canards ».

Inauguration

Le samedi 27 août, un apéritif de quartier a été organisé sous un beau soleil et en musique interprétée par la Tomblainoise, Catherine Vasseur à l'accordéon, au bord de l'eau en présence d'André Rossinot, Président de la Métropole du Grand Nancy. Les canards étaient également de la partie.

Cela a permis de discuter avec les habitants du fonctionnement du parc, des améliorations à apporter et des projets à venir.



Inauguration en présence d'André Rossinot, Président de la Métropole du Grand Nancy



ENS (Espace Naturel Sensible) Réunion publique et nettoyage de printemps



Le 3 mars 2016, une soixantaine de personnes avait répondu à l'invitation de la mairie pour une réunion d'information sur l'espace naturel sensible des îles du Foulon et de l'Encensoir.

Après l'accueil des participants par Jean-Pierre Laurency, adjoint au maire et Emmanuel Rosina, Vice-Président de la Commission « Cadre de Vie » et un rappel sur l'origine du classement de ces îles en Espace Naturel Sensible, une présentation historique et géographique sur les variations du lit de la Meurthe, la formation des îles, leur industrialisation (filature, tissage, meunerie ...) ainsi que leur exploitation maraîchère et agricole a été faite par les techniciens du bureau d'études en charge du plan de gestion et de mise en valeur du site.

Puis un diagnostic du milieu et de sa richesse faunistique et floristique ainsi que des évolutions possibles en matière d'aménagements naturels à court et moyen terme tels que mare temporaire permettant le développement des amphibiens, pierriers pour l'accueil des reptiles, points d'observation, signalétique... ont été développés et ont permis d'instaurer le débat avec le public.

A l'issue de cette rencontre, rendez-vous a été donné à tous pour le 12 mars pour une opération nettoyage de printemps de ces îles.

A 9 heures, près de cinquante volontaires se sont retrouvés à l'entrée du site puis équipés des sacs poubelles et de pinces se sont déployés dans la bonne humeur sur les 17 hectares pour ce nettoyage nécessaire au cours duquel, après 3 heures d'effort, près de 4 tonnes de déchets divers ont été collectés !

Encore un grand merci aux personnes qui se sont mobilisées en donnant de leur temps pour redonner à cet endroit naturel tout son attrait et rendez-vous à l'année prochaine.



Tomblaine tout en couleur



Le fleurissement de la ville participe à l'embellissement du cadre de vie, pour donner à Tomblaine un paysage urbain accueillant. Le service des espaces verts a réalisé de nombreuses plantations et compositions florales dans les parterres, les ronds-points, les squares et parcs de la ville ainsi que les espaces extérieurs des bâtiments municipaux.

Pour cette année 2016 sur l'ensemble de la ville, le service des espaces verts doit planter et entretenir pas moins de 277m² de massifs floraux, 78 demi-vasques de suspension et 40 bacs et pots divers.

Les plantations ont lieu : En automne, d'octobre à décembre pour les plantes bulbeuses (environ 5800 bulbes) pour une floraison printanière et 6500 plantes bisannuelles. Au printemps, à partir de la 2^{ème} quinzaine de mai pour les plantes annuelles 6610 plantes (bégonias, sauges, dahlias, etc...) Les 78 demi-vasques en suspensions seront plantées cette année avec des géraniums lierre.

Un grand bravo aux Services Techniques de la Ville de Tomblaine pour ce magnifique fleurissement !



Sécurité - Civisme



Nuisances, les règles de bon voisinage

Petits rappel des règles de bon voisinage. Tous les bruits sont règlementés par un arrêté préfectoral : les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que taille-haies, tronçonneuses, tondeuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

TOUS LES JOURS DE SEMAINE DE 8 H 00 À 20 H 00

LES SAMEDIS : DE 9 H 00 À 12H00 ET DE 15 H 00 À 19 H 00

ET LES DIMANCHES ET JOURS FERIES : DE 10 H 00 À 12 H 00

Attention au tapage diurne ou au tapage nocturne en ce qui concerne la musique trop forte.



Nos amis à 4 pattes

La propreté, c'est d'abord et surtout une affaire de tous ! Chacun peut y contribuer aisément par un geste, un comportement citoyen. Il est donc rappelé qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens, et nous demandons à toutes personnes promenant leurs compagnons à quatre pattes de faire preuve de civisme et de ramasser leurs déjections. Ceci est d'ailleurs valable non seulement pour les trottoirs mais aussi pour tous les lieux publics y compris les espaces verts.



Du civisme et du bon sens



Un nouveau marquage routier a dû être réalisé au niveau de l'arrêt de bus de la place Herbuvaux par les services du Grand Nancy. Des automobilistes prennent cet emplacement pour une aire de stationnement « 5 mn » le temps de faire quelques courses dans le centre-ville de Tomblaine. Cependant les automobilistes qui se trouvent au « Stop » de la rue Anatole France, n'ont pas de visibilité, sur les véhicules qui viennent de la rue de la République. Nombre de places de stationnement sont disponibles sur ce secteur.

C'est donc DANGEREUX !!! Cela risque de provoquer des ACCIDENTS.

Les automobilistes qui y stationneront, seront systématiques verbalisés.

Pour rappel : L'arrêt ou le stationnement gênant entraîne une contravention de 2^{ème} ou de 4^{ème} classe soit une amende de 135 € (Article R417-10 et R417-11 du code de la route)

Finances



Pas d'augmentation des taux d'imposition pour la 12^{ème} année consécutive !

On sait que les bases à Tomblaine sont plus basses que dans les autres communes de la même strate (en nombre d'habitants). Le montant que vous payez en impôts est le produit de la base par le taux communal.

Il ne faut donc pas comparer les taux d'imposition entre les différentes communes du Grand Nancy, mais il faut comparer à logements équivalents le montant de vos impôts par rapport aux autres communes de la même strate (pour Tomblaine, de 5 à 10 000 habitants). La ville de Tomblaine se situe dans la moyenne.

La totalité des baisses des dotations de fonctionnement de l'Etat entre 2008 et 2017 atteindra 52% ! Cependant à Tomblaine, le niveau de Service Public, pour garantir la solidarité et le lien social, reste LA priorité.

Grâce à la bonne gestion de la ville, au développement de Tomblaine et à son attractivité, en décembre 2014, l'INSEE a recensé 74% d'habitants de plus en 4 ans. Par ailleurs, 24 commerces ou entreprises se sont installés en 2 ans.

Conseil Citoyens



La loi de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine du 21 février 2014 a créé les Conseils Citoyens, des assemblées mises en place au sein des quartiers de la Politique de la Ville, dont le « Cœur de Ville » de Tomblaine fait partie.

Ainsi, le 10 mars 2016, lors de l'installation du Conseil Citoyen, Hervé Féron, Député-Maire, a rappelé à ses membres les raisons de sa création mais aussi et surtout le rôle de celui-ci.

Depuis son installation, le Conseil Citoyen est associé aux projets municipaux. Ses membres pourront s'exprimer pour identifier les besoins, les problèmes mais aussi faire des propositions en matière de solidarité, d'habitat, d'emploi, d'éducation, de culture, de sport, de transport, de tranquillité publique, etc.

Il est composé de deux collèges avec la parité hommes/femmes :

- un collège « habitants » comportant quatre habitants volontaires, dont Madame Sarah Hildenbrand est Présidente,
- un collège « associations et acteurs locaux » comprenant trois représentants d'associations et un professionnel de santé, dont Monsieur Thierry Poinignon est Président.

Monsieur Tolga Gul, délégué du Conseil Citoyens à la Métropole du Grand Nancy, participe aux instances de pilotage du Contrat de Ville 2015-2020.

La Communauté Urbaine du Grand Nancy devient Métropole



Vous avez certainement entendu cette information mais malheureusement elle reste très peu compréhensible du grand public, alors nous vous apportons quelques précisions.

Les évolutions législatives ont mis en place progressivement différents niveaux d'intercommunalités, le Grand Nancy était jusque-là constitué en Communauté Urbaine. Les Métropoles ont été créées, il s'agit de la forme la plus importante en matière d'intercommunalité. Après la constitution des grandes régions, le

Grand Nancy se trouve au cœur de la région Grand Est, constituée de l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne. La capitale de la Grande Région est Strasbourg qui était déjà une Métropole. Pour faire face à ce déséquilibre politique, il fallait que la Grand Nancy postule et devienne une « Métropole d'équilibre ». Alors que Metz n'est toujours qu'une Communauté de Communes, le Grand Nancy accède ainsi en quelque sorte à la « première division » des intercommunalités. Cela nous permettra de mieux partager les projets, de bénéficier de soutiens financiers de l'Etat et de l'Europe avec plus de reconnaissance mais aussi cela nous permet désormais de conserver et d'animer une compétence « développement économique » sur notre territoire. Il aurait été beaucoup trop hasardeux de laisser confier le développement économique du Grand Nancy à Strasbourg. C'est pourquoi vos élus en responsabilité, à droite comme à gauche, se sont engagés pour le que le Grand Nancy devienne Métropole. Le maire de Tomblaine, Hervé Féron, Président du groupe de Gauche au Grand Nancy, s'est particulièrement investi dans l'intérêt public en tant qu'interlocuteur d'André Rossinot. Dans une lettre du 7 septembre 2015, le Premier ministre écrivait « il s'agit d'organiser et de structurer ce territoire pour lui permettre d'engager une nouvelle dynamique, de mieux assurer la solidarité entre les espaces urbains, péri-urbains et ruraux, d'acquérir une place à la hauteur de ses potentialités et de ses ambitions dans la future région, et d'une manière plus globale, de s'inscrire pleinement dans l'espace européen. »

Et c'est donc par décret du 20 Avril 2016 qu'il a été porté création de la Métropole dénommée « Métropole du Grand Nancy ». Cette Métropole est née le 1^{er} juillet elle a été installée le 8 juillet 2016 lors du premier Conseil Métropolitain du Grand Nancy. C'est une véritable opportunité pour notre territoire et donc pour Tomblaine, à condition que la majorité du Grand Nancy menée par André Rossinot comprenne que les modes de gouvernance doivent évoluer c'est pour cela qu'en tant que président de groupe, Hervé Féron a demandé qu'enfin la minorité participe à l'exécutif du Grand Nancy. Quatre maires de gauche ont donc été élus Vice-Présidents, un autre maire de gauche est conseiller délégué, un élu de gauche est conseiller métropolitain délégué, un élu de gauche est conseiller métropolitain président de la commission des finances et Hinde Magada, conseillère municipale de Tomblaine est désignée Conseillère Métropolitaine, présidente de la commission « relations internationales, Europe et coopération territoriale ».

Nous espérons ainsi plus de démocratie. Comment imaginer que les communes dont les élus sont minoritaires ne soient toujours pas représentées dans l'exécutif de la Métropole qui allait devenir une des dernières intercommunalités avec un fonctionnement aussi rétrograde ? Mais il va falloir aussi que la majorité sache écouter la minorité, que les actes deviennent conformes aux paroles. Nous avons par exemple demandé à l'occasion du budget que les voiries secondaires dans vos quartiers ne voient pas leur budget diminuer de cette façon pour privilégier les voiries primaires et les projets démesurés du Grand Nancy. Nous n'avons pas été entendus et sur 3 ans, de 2016 à 2018, moins de 25 millions d'euros seront consacrés à la rénovation des voiries secondaires pour l'ensemble des 20 communes du Grand Nancy. A titre de comparaison, cela représente moins que la somme dépensée pour la place Thiers, aménagement certes nécessaire, mais froid et minéral, qui laisse une triste impression d'inachevé. La majorité du Grand Nancy a encore des progrès à faire, elle doit apprendre à écouter et à partager les décisions.

Un nouveau conciliateur de justice a été nommé à Tomblaine : Monsieur Stella



Il a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

Il intervient dans de nombreux litiges, comme les conflits individuels entre les particuliers,

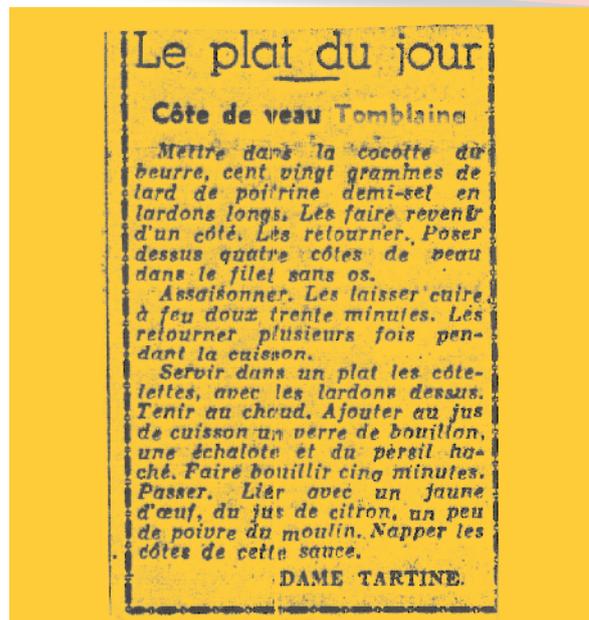
avec les entreprises ou les artisans (troubles du voisinage, impayés, litiges de la consommation, problèmes locatifs....).

Il n'est pas compétent en matière de litiges avec les administrations ou pour traiter des conflits relevant du droit du travail.

La procédure de conciliation est gratuite.

Le conciliateur de justice, pour votre canton, assure une Permanence le 2^{ème} mardi du mois, de 14 h à 17 h, à la Maison du Droit et de la Justice, 7 bis Place François Mitterrand à Tomblaine 54510 (Téléphone pour rendez-vous au 03.83.21.69.65).

Côte de veau Tomblaine



Nous célébrons cette année, les 80 ans du Front Populaire. En 1936, Maurice Thorez crée le journal « Ce soir ». Ce quotidien est placé sous la direction de deux écrivains, Louis Aragon et Jean-Richard Bloch.

Dans ce journal, on trouve une rubrique intitulée le « Plat du jour » et signée « Dame Tartine ».

Le 2 février 1939, « la recette du jour » était « la côte de Tomblaine ».

Acquisition d'un nouveau véhicule Hybride



La réception de la voiture a eu lieu le vendredi 2 septembre

Poursuivant ses actions en faveur de l'environnement et du développement durable et après étude comparative et conclusions de la commission "cadre de vie-développement durable", la commune a pris possession vendredi 2 septembre, d'un nouveau véhicule hybride.

Ce nouveau modèle équipé d'une boîte automatique est entièrement fabriqué en France et émet une quantité de CO₂ de 89 g au Km pour une consommation d'essence de 3,3 litres aux 100 Km.

Il vient en remplacement d'un ancien modèle âgé de plus de 11 ans et sera mutualisé entre le service entretien et les services administratifs de l'Hôtel de Ville.

Les nouveaux commerçants

Boulangerie « Poulaillon »



La société Poulaillon vient d'ouvrir, depuis quelques mois dans le centre commercial d'Auchan Tomblaine, une nouvelle boulangerie. Allan Francassi, responsable, vous accueille avec toute son équipe (Cindy, Estelle, Katia et Mathilde) du lundi ou samedi de 8 h à 20 h. Ce nouvel établissement vous propose de la boulangerie, de la pâtisserie, des sandwiches, une partie traiteur et fait aussi salon de thé.

Bienvenue à Tomblaine.

Changement de propriétaire au bureau de tabac « la Tabatière »



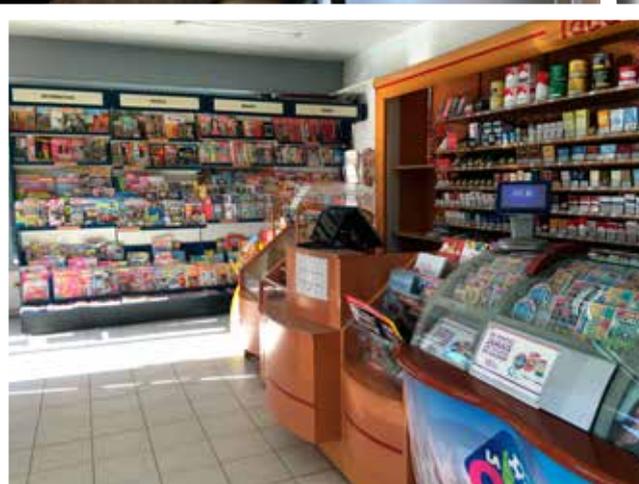
Depuis le 1er juin 2016, le bureau de Tabac « La Tabatière » a changé de propriétaire. C'est Etienne Maron qui tient dorénavant les rênes de ce commerce.

Il propose à sa clientèle un espace presse, tabac, loto, PMU, pains et viennoiseries ainsi qu'un bar.

Tous nos vœux l'accompagnent pour une pleine réussite dans ce nouveau challenge.

Nous lui souhaitant la bienvenue.

Les horaires d'ouverture : sept jours sur sept, du lundi au samedi de 7 h à 19 h et le dimanche de 8 h 30 à 13 h.



Médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif attribué à M. Jean-Claude Peltier

Nos médaillés



Le 14 juillet 2016, M. Jean-Claude Peltier était reçu à la mairie de Tomblaine par le Député-Maire Hervé Féron en présence de Mme Mireille Pichereau, Présidente du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif. De nombreuses personnalités étaient présentes, membres du Conseil municipal, Job Durupt, Député-Maire Honoraire de Tomblaine, le Président du Comité Départemental de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) M. Claude Vagnier, la compagne de Jean-Claude Peltier, Marie-France, et de nombreux amis.

M. Peltier était ainsi honoré pour son investissement et son parcours associatif et municipal à Tomblaine. Depuis 2001, il présidait la section de Tomblaine de la FNACA.

De 2004 à 2015, il avait été le Président de l'association « Tomblaine, Sports, Loisirs » qui regroupait six disciplines (école de tennis, Tennis Loisirs, course à pied, gymnastique rythmique sportive, danse de salon, Zumba Kids).

De 2008 à 2014, Jean-Claude Peltier avait été Conseiller municipal de Tomblaine, beaucoup de témoignages de sympathie ont été apportés à Jean-Claude Peltier car c'est un homme toujours soucieux de la qualité des relations humaines, quelqu'un pour qui l'amitié est très importante. Jean-Claude Peltier s'est énormément investi dans l'intérêt général, pour le monde associatif à Tomblaine et en particulier pour les jeunes. Jean-Claude Peltier luttait depuis deux ans contre une terrible maladie et cette belle reconnaissance que cette médaille de bronze a suscité une grande émotion dans l'assemblée.

Malheureusement, malgré sa grande combativité, Jean-Claude Peltier nous a quittés quelques jours plus tard, le dimanche 24 juillet. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur à Bernard Jacuzzi



Bernard Jacuzzi est membre de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) depuis très longtemps. Il avait été mobilisé durant le conflit en Algérie, au sein du 11^{ème} bataillon de tirailleurs algériens en qualité de tirailleur 2^{ème} classe. Il s'est illustré à plusieurs reprises pour son courage, ce qui lui a valu deux nominations à l'Ordre du Régiment avec remise de la Croix de la Valeur Militaire avec Étoile de bronze. En reconnaissance de son engagement exemplaire et de ses faits d'armes, Bernard Jacuzzi s'est vu décerner la Médaille Commémorative des Opérations de Sécurité et de Maintien de l'Ordre avec Agrafe « Algérie » le 7 février 1959, ainsi que la Médaille Militaire le 28 novembre 1990, puis il s'est vu remettre la Croix du Combattant et le Titre de Reconnaissance de la Nation. Le 14 juillet 2016, Job Durupt, lui-même Officier de la Légion d'Honneur, a remis, au nom du Ministre de la Défense, la Médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur à Bernard Jacuzzi. Bernard Jacuzzi est un homme discret, sympathique, apprécié de tous, nous le félicitons.



Martine Slowinsky

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Martine Slowinsky, née le 13 décembre 1951.

Employée à la commune de Tomblaine depuis le 19 octobre 1971, elle y effectua toute sa carrière comme ATSEM, elle assistait les enseignants en école maternelle.

Dotée d'un fort tempérament, elle était toujours souriante et enjouée même face à l'adversité.

Par sa personnalité attachante, elle était appréciée de ses collègues, toujours prête à « donner le coup de main ».

Elle s'en est allée un jour pendant les vacances d'avril... Elle avait des tas de projets avec ses enfants et petits-enfants : vacances et sorties.

Ses collègues ATSEM, les enseignants, les enfants de l'école maternelle Badinter garderont d'elle un bon souvenir.

À ses enfants et petits-enfants nous renouvelons nos sincères condoléances.



Marie-France Court

Nous avons également appris le décès de Marie-France Court qui avait été employée municipale de 1986 à 2016. Elle était agent d'entretien dans les écoles, elle avait été aussi personnel d'encadrement au restaurant scolaire et aux ateliers d'accueil.

Elle avait fait valoir ses droits à la retraite le 31 mars 2016. Elle laisse le souvenir d'une personne très professionnelle.

Décédée le 9 août, nous partageons la peine de sa famille à qui nous adressons nos sincères condoléances.

Coordonnées des services municipaux

HÔTEL DE VILLE

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h

Site internet : www.tomblaine.fr - Place Goethe - 54510 TOMBLAINE - tél . 03 83 29 44 70 - fax 03 83 33 20 22

ESPACE JEAN JAURÈS - Place des Arts - 03 83 33 27 50 ou 03 83 33 27 48

Horaires d'ouverture des bureaux : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Edmonde CHARLES-ROUX - Place Goethe - 03 83 29 78 87

Horaires d'ouverture : mardi de 15 h à 19 h - mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h vendredi de 15 h à 19 h - samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

1 rue Charles Keller - bureaux - 03 83 29 78 81 - Ateliers : 03 83 29 78 79

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8 h 30 à 12h et de 13h 30 à 17 h

FOYER MARCEL GRANDCLERC (résidence de personnes âgées) - 1 rue Lamartine - 03 83 20 07 76

CENTRE DE LOISIRS LÉO LAGRANGE - Chemin bois la dame - 03 83 20 70 15

RESTAURANT SCOLAIRE - Chemin du Bois la Dame - 03 83 29 44 98

HALTE GARDERIE " LA RÉCRÉ " - Centre de loisirs Léo Lagrange - Chalet de la Petite Enfance - 03 83 20 13 52

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 17 h et vendredi de 8 h 30 à 16 h

C.C.A.S (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE) - Place Ernest Renan - 03 83 21 06 07

SERVICE EMPLOI-INSERTION - Place Ernest Renan - 03 83 20 08 33

Tribune libre

Au cours de la séance du conseil municipal du 30 Juin 2016 , il nous a été demandé d'approuver le plan de financement de la restructuration et de l'agrandissement de la salle de gymnastique Adrien Courtois.

Pas de doute, que nos gymnastes étaient très à l'étroit , dans une salle qui ne leur permettait plus un entraînement dans de bonnes conditions .

Il faut cependant saluer les performances accomplies et les brillants résultats aux concours régionaux et nationaux de nos compétiteurs, et féliciter les entraîneurs .

Nous avons donc approuvé cette rénovation, et son plan de financement , mais tout comme la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, nous resterons attentifs à la concrétisation des financements de cette opération .

Les élus de la liste Demain Tomblaine

Démolition/reconstruction du groupe scolaire Elisabeth et Robert Badinter avec création d'un gymnase, agrandissement et rénovation du Centre Culturel Jean Jaurès, création de la maison de santé pluriprofessionnelle, accompagnement du projet de rénovation urbaine en cœur de ville avec notamment l'aménagement de la place des arts, remplacement des toitures par d'autres à isolation intégrée des 3 bâtiments du groupe scolaire Brossolette,... etc. etc.

Malgré les baisses des dotations de l'État et sans aucune augmentation des taux d'imposition depuis 2004, la réalisation de tous ces projets n'a été possible que grâce à une gestion budgétaire rigoureuse et à une recherche systématique et performante de subventions diverses.

Aujourd'hui, nous entreprenons les nécessaires travaux d'extension de la salle de gymnastique située au sein de l'Espace Jean Jaurès et là encore, toutes les aides financières possibles ont été et seront sollicitées.

Comme pour les chantiers passés, le Conseil Municipal sera régulièrement informé sur l'évolution des financements demandés sachant que depuis toujours nous appliquons une maxime simple :

« ne jamais dépenser le centime d'euro que nous n'avons pas ».

Pour la liste "à gauche pour Tomblaine"

